

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2025

N° 2025-30

L'an deux mil VINGT-CINQ, le VINGT-HUIT du mois de MARS, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET.

Date de Convocation :

20/03/2025

Date d'Affichage :

20/03/2025

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Brigitte GAUTHIER-DARCET Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET, Catherine CORNILLOT

Absent excusé : David PETITON

Pouvoir : David PETITON à Véronique DEPREUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : FONGIBILITE DES CREDITS M57 POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal a la possibilité de décider des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à hauteur d'un plafond fixé au plus à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section conformément à l'art. L. 5217-10-6 du CGCT.

Comme l'an passé, Madame GAUTHIER-DARCET propose d'appliquer le taux de 7,5%.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- d'accepter la possibilité de virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre,
- fixent le taux maximal à 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire

Jean-François DEROIDE
Secrétaire de séance

